

quer avec une entière franchise, afin qu'on puisse traiter utilement d'une façon amicale toutes les questions qui intéressent les Alliés en vue d'une complète harmonie entre eux pendant et après la guerre.

ASIE MINEURE

Monsieur Ribot fait des objections à l'attribution de Mersina et Adana à l'Italie.

Monsieur Lloyd George présente une carte dans laquelle sont indiquées:

1° - Une zone d'occupation comprenant la ville de Smyrne mais ne comprenant pas, contrairement au projet présenté par monsieur Balfour à la Conférence des ambassadeurs à Londres, la ville de Konia et le chemin de fer de Bagdad;

2° - Une zone de protectorat comprenant: a) le reste de la partie septentrionale du vilayet de Smyrne, au nord de la ville de Smyrne; b) une portion de territoire plus à nord, et c) une autre portion de territoire aboutissant à l'ouest immédiat de Mersina dans la zone d'occupation actuellement attribuée à la France d'après la Convention anglo-française de 1916.

Monsieur Sonnino déclare qu'il pourrait recommander au Gouvernement italien l'acceptation du projet envisagé dans la carte présentée aujourd'hui par M. Lloyd George pourvu que: 1°) tous les territoires envisagés dans la proposition susmentionnée de M. Balfour soient sans exception compris dans la zone d'occupation italienne; 2°) toute la partie septentrionale du vilayet de Smyrne, qui dans la carte